

Ils ont évolué de 1,2 % à fin novembre 2018

Crédits bancaires : Décélération du rythme de progression

Les crédits bancaires affichent une décélération de leur rythme annuel de progression à fin novembre 2018. Atteignant un encours de 844,24 milliards de dirhams, les crédits auraient progressé de 1,2%. Une variation mise en exergue par Bank Al-Maghrib dans sa dernière publication relative aux statistiques monétaires. Par objet économique, la banque centrale observe un ralentissement des prêts à l'équipement. Leur taux de progression est revenu de 3,4 à 1,1% s'établissant ainsi autour de 172,72 milliards de dirhams à fin novembre. Celui des crédits à la consommation s'est inscrit en légère décélération basculant ainsi de 5,8 à 5,5% au onzième mois de l'année 2018. En ce qui concerne les crédits à l'immobilier, la banque centrale fait observer une progression en glissement annuel. On note dans ce sens une augmentation de



2,4% après 2,1% auparavant, soit un encours de l'ordre de 263,59 milliards de dirhams. La hausse des concours à l'immobilier recouvre en effet la hausse des prêts à l'habitat qui se sont redressés de 3,6% à fin novembre 2018 ainsi qu'une accentuation de la baisse des concours à

la promotion immobilière à 4%. Le mois de novembre a par ailleurs été marqué par une progression des facilités de trésorerie qui se sont consolidées de 1,7% après un repli de 0,2%. Par secteur institutionnel, l'évolution des concours au secteur non

financier a ralenti de 2 à 1,8%. Ce ralentissement reflète, selon la banque centrale, une décélération du rythme de progression des crédits aux sociétés non financières publiques de 5,9 à 2,3% et une baisse des concours aux entreprises privées de 0,3% après celle de 0,4% en octobre. En parallèle, les prêts alloués aux ménages se sont inscrits en hausse de 3,8% après 3,6%. Il est à souligner que le crédit bancaire a affiché une hausse de 0,1%, en glissement mensuel. Cette hausse a été portée par l'ensemble de ses composantes, à l'exception des crédits à la consommation dont l'encours est resté inchangé d'un mois à l'autre. Concernant les facilités de trésorerie, elles ont marqué, en glissement annuel, un accroissement de 0,2%, les prêts à l'équipement de 0,4% et les concours à l'immobilier de 0,2%.